

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 47 (1911)
Heft: 17

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

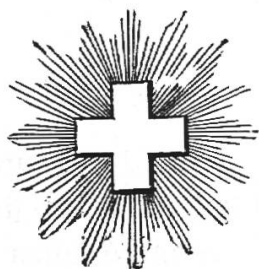
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLVII^{me} ANNÉE

N^o 17.



LAUSANNE

29 avril 1911.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Trop de mots, pas assez de choses.* — *L'Ecole dans l'Amérique du Sud, (suite).* — *Chronique scolaire : Vaud. Neuchâtel.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Langue maternelle.* — *Orthographe d'usage.* — *Notions de bienséance et de bonne éducation.* — *Variété.* — *Pensées.*

TROP DE MOTS, PAS ASSEZ DE CHOSES

Un inspecteur de l'enseignement primaire français écrivait naguère l'article qui suit. Ses réflexions, vraies au pied des Pyrénées, ne le sont peut-être pas moins au nord des Alpes :

« Par les trois fenêtres de la salle de classe, ouvertes au sud, les rayons du soleil entrent à flots, chauds encore, bien que nous soyons en hiver. Assis à l'estrade du maître, je découvre à ma droite une partie de la magnifique chaîne des Pyrénées, dont les sommets, recouverts de neige, tranchent d'une façon caractéristique sur le bleu du ciel. Le tableau est merveilleux et propre à ravir les âmes les plus réfractaires aux beautés naturelles. Les élèves eux-mêmes ne me semblent pas insensibles à ces beautés, et j'en vois plus d'un glisser un regard réjoui du côté du Pic-du-Midi de Bigorre dont la masse pyramidale semble si rapprochée de nous.

Justement, le maître m'annonce que la leçon de géographie va porter sur les Pyrénées. Quelle aubaine ! Et il commence : « Qu'est-ce qu'une montagne ? — Une montagne, répond un bambin de neuf ans à la mine assez éveillée, est une masse de terre beaucoup plus élevée que le pays environnant. » Très heureux de cette réponse, le maître me regarde en souriant, parle des Pyrénées, la baguette sur la carte ; il n'oublie pas de dire qu'elles ont 110 lieues de lon-

gueur, et d'ajouter que le Viguemale, — que j'aperçois dans le lointain, — a 3298 mètres d'altitude. Il parle de l'observatoire du Pic-du-Midi, des richesses que ces montagnes portent sur leurs flancs ou recèlent dans leur sein. Il a préparé sa leçon, on le sent; tout ce qui est dans le livre, il le rapporte. Il paraît très content de lui-même et très content aussi des réponses que lui donnent les enfants à qui il fait résumer la leçon.

Son exposé terminé, il se tourne vers moi avec un air de visible satisfaction.

Sans lui faire aucune observation, je demande à l'élève qui avait donné la définition de la montagne, s'il a déjà vu quelques-unes de ces masses de terre dont on lui a parlé. Il me regarde, surpris, hésite, et finit par me donner une réponse négative. Ses voisins ignorent, eux aussi, le nom de cette chaîne qui se déroule sous leurs yeux; ils ignorent le nom de ces pics qu'ils contemplent de leur place; ils ne connaissent que quelques noms locaux qu'ils ont appris en gardant leurs bestiaux.

La figure du maître se rembrunit : « Je croyais, me dit-il, que les enfants savaient tout cela ! » Hélas ! oui, notre grand tort est de toujours croire que les élèves savent cela, et c'est précisément pour cette raison que les maîtres continuent à donner un enseignement purement abstrait. Les conséquences malheureusement en sont graves. Nous habituons l'enfant à répéter machinalement ce qu'il a étudié, sans faire le moindre effort pour comprendre. Nous étouffons en lui la faculté de réflexion. Nous l'habittons à se payer de mots, à s'en référer à l'autorité d'autrui. Il sera plus tard incapable de penser par lui-même. Il croira sans discussion tout ce qui est imprimé : son journal, quel qu'il soit, sera son guide. Homme ou citoyen, il sera un instrument entre les mains des plus habiles.

Quand donc cesserons-nous de croire que l'enfant sait ce que nous savons nous-mêmes ? Quand donc saurons-nous nous servir du livre sans nous y asservir ? Quand donc ne mettrons-nous dans l'esprit des élèves que des mots répondant à une idée précise ? Quand donc chasserons-nous la méthode d'autorité de l'éducation ? Quand donc enfin nous déciderons-nous à faire usage des choses, surtout lorsque nous les avons sous la main ou sous les yeux ?

Et dire que 140 années se sont écoulées depuis que Rousseau s'écriait : « Des choses ! des choses ! je ne me lasserai jamais de » répéter que nous donnons trop d'importance aux mots. »

Que de progrès à réaliser encore ! »

L'Ecole dans l'Amérique du Sud. (Suite et fin.)

Depuis un quart de siècle, de bienfaisantes influences se sont fait sentir sur les deux versants des Andes. Des pédagogues français, allemands et yankees se sont établis dans les villes et y ont amorcé une rénovation de l'enseignement. Ils enseignent dans les établissements officiels ou bien, étant approuvés et même subventionnés par l'Etat, ils dirigent des écoles privées.

Le corps enseignant de ces pays a pris connaissance des ouvrages publiés par des spécialistes de toutes nations ; il les a traduits et, peu à peu, se sont formés des noyaux d'instituteurs et d'institutrices nourris intellectuellement des idées qui ont cours dans les grands centres pédagogiques du monde entier. Tout naturellement, des journaux d'éducation, des revues pédagogiques, des bulletins universitaires se sont fondés un peu partout et voient s'agrandir le cercle de leurs lecteurs.

Nos collègues de là-bas ont des congrès nationaux ou régionaux où ils étudient les problèmes techniques de l'enseignement, la littérature pédagogique de l'étranger, dans le but d'améliorer leurs propres méthodes.

Cette émulation se remarque surtout dans les grandes villes de l'Argentine, du Brésil, du Chili, du Pérou et de l'Uruguay. Les provinces somnolent encore, l'ignorance y est encore dense, les maîtres sont quelconques, les moyens d'enseignement et les locaux, très primitifs. Cependant, là aussi, l'esprit nouveau a soufflé ; l'instruction s'y répand, lentement mais sûrement. On compte encore 35 % d'illettrés dans l'Uruguay et 85 au Brésil : ce sont les deux extrêmes.

L'influence française se fait sentir dans l'enseignement des sciences appliquées, des beaux-arts dans la médecine et la chirurgie. Dans les sciences naturelles, l'Allemagne domine. Les méthodes allemandes ont pénétré ici et là, avec des jardins d'enfants, par exemple. Au Chili, l'armée est instruite à la prussienne ; les Allemands y sont d'ailleurs très nombreux et la mentalité chilienne adopte parfaitement la façon de penser et d'agir d'Outre-Rhin. Au Pérou, l'influence germanique est visible, quoique peu prononcée ; l'armée est formée selon les règles françaises, mais le grand nombre d'Allemands qui travaillent dans l'agriculture, le commerce et l'industrie facilitent l'introduction des méthodes scientifiques en honneur dans leur patrie. Mais c'est au Brésil que les Allemands triomphent, surtout dans les Etats de Rio Grande do Sul, Santa Catharina et Parana ; ils y sont des centaines de mille et parlent leur langue et gardent toutes leurs coutumes. Si bien que le ministre de l'Instruction publique du Brésil a été invité par le Parlement à prendre des mesures propres à encourager l'enseignement du portugais dans ces régions trop germanisées. Réussira-t-on à nationaliser, à absorber ces colonies allemandes si vivaces et si prospères ? Il est douteux.

Les Etats-Unis ont aussi une grande part dans la modernisation de l'enseignement. Le nom de Horace Mann est très familier dans les centres scolaires de l'Amérique du Sud. Sarmiente, le grand homme d'Etat argentinien, était l'ami du grand éducateur du nord ; il introduisit en son pays plus d'une réforme que ce dernier avait préconisée. Les Etats-Unis peuvent être considérés comme l'école normale qui forme les premiers éducateurs du Sud ; un grand nombre de jeunes gens fréquentent les collèges et universités de l'Union ; d'autre part, les gouvernements du Sud engagent très souvent des professeurs yankees pour enseigner et diriger.

Cette phalange d'éducateurs apporte aux pays des Andes non seulement de fermes connaissances, mais un réel enthousiasme, le sentiment de leur dignité et de leur responsabilité ; ils éveillent puissamment l'intérêt de l'étude chez leurs élèves et développent d'amicales relations entre maîtres et élèves. Faire reconnaître la dignité de la profession n'était déjà pas une besogne facile : l'opinion publique n'était guère favorable au corps enseignant ; un vieux proverbe espagnol dit : « Tengo mas hambre que un maestro de escuela » ce qui signifie : « Je suis plus affamé qu'un maître d'école ! » Aujourd'hui, la profession est plus considérée ; on ose même confier des classes à des institutrices.

L'influence yankee, soutenue par l'influence allemande et anglaise, se manifeste aussi dans l'administration scolaire ; l'aménagement des collèges, le choix du matériel, le plan d'études, l'organisation des œuvres annexes de l'école.

A l'encontre de ce qui se fait en Angleterre et aux Etats-Unis, mais conformément à la législation française, toute l'organisation scolaire, depuis le jardin d'enfants jusqu'à l'université, est placée sous le contrôle du ministre de l'Instruction publique ; quelques provinces seules ont conservé un brin d'autonomie.

Tous les états, sauf Panama et le Brésil, ont des universités. La plus ancienne est celle de St-Marc, à Lima, fondée en 1551 ; il en est d'autres à Santiago du Chili, Montevideo, Buenos-Aires et la Plata. Le Brésil possède des écoles techniques et professionnelles organisées comme des universités.

En général, les professeurs sont bons ; les appareils des laboratoires proviennent d'Europe ou des Etats-Unis. Etant institutions officielles, les universités reçoivent gratuitement les étudiants ; ils y entrent de plein droit après des études secondaires satisfaisantes. Très peu de jeunes filles suivent les cours. D'ailleurs la coéducation n'est pas un principe admis dans l'Amérique latine ; il est pratiqué dans le Mackenzie Collège de Sao Paulo, Brésil, institut patroné par des Yankees. L'université la mieux installée — parce que dernière en date — est celle de La Plata.

A Santiago, on a organisé des conférences populaires, des cours du soir donnés avec entrain par les professeurs et suivis régulièrement par des élèves de toutes conditions.

Les universités sud-américaines ont leurs congrès qui contribuent à développer l'enseignement. Le dernier — panaméricain parce que les universités des Etats-Unis y ont été invitées — s'est tenu à Santiago, le 25 décembre 1908.

En général, l'école primaire est meilleure que l'école secondaire ; les résultats obtenus par cette dernière sont loin d'égaliser ceux qu'on en tire dans d'autres pays, aux Etats-Unis, par exemple.

Des lois organisent l'instruction primaire. Dans sept des onze républiques, l'école est légalement obligatoire, mais cette obligation n'est pas partout appliquée. — Elle ne l'est pas même en France et en Italie !

Dans les grandes villes seulement, le plan d'études coordonne la matière d'enseignement depuis le jardin d'enfants jusqu'au collège.

Dans ces villes aussi, les bâtiments scolaires sont construits avec confort. Les parois des salles sont ornées des portraits des hommes célèbres, de tableaux et de devises de morale, de reproductions artistiques.

Au Chili, l'influence militaire allemande est si grande que les enfants vont de la classe au préau et du préau à la classe au pas cadencé, selon la mode du « *paradeschritt* » des soldats de Guillaume II.

L'instruction livresque n'est pas la seule qui soit donnée aux élèves. On leur enseigne l'hygiène personnelle, les exercices de gymnastique — faits presque toute l'année en plein air grâce à la clémence du climat — les travaux manuels, le chant ; on leur inculque l'amour de la nature ; ils sont initiés, par l'observation, à la vie des plantes, des oiseaux et des autres animaux.

A Buenos-Aires, la ville offre une tasse de lait chaque jour aux enfants pauvres. — Dans cette même ville, on célèbre, comme dans certains pays d'Europe, le « Jour des Arbres » pour inculquer à l'enfant l'amour des arbres. Un peu partout, les fêtes scolaires de tous genres sont fréquentes.

Terminons en indiquant, selon M. Shepherd, les noms des trois pédagogues les plus éminents de l'Amérique australe. Ce sont M. le Dr Claudio Williman, président de la République de l'Uruguay et professeur de physique et de sciences naturelles à l'Académie militaire de Montevideo ; Dr José Maria Ramon Mejia, président du Conseil national de l'Education de l'Argentine, auteur de plusieurs ouvrages remarquables sur la médecine ; Dr Ramon Ribeyro, doyen de la faculté de Science administrative et politique, professeur de droit international à l'université de St-Marc, à Lima.

Résumons. Dans les villes, bonnes écoles et bon travail ; dans les campagnes — et les campagnes sont si vastes là-bas ! — presque pas d'écoles, ignorance. Illettrés comme en Italie méridionale, en Espagne ou en Russie. Cependant, à mesure que ces pays s'ouvrent à la civilisation et au commerce, l'orgueil national très vif se réveille : pour lutter contre l'initiative étrangère, on fait appel aux professeurs étrangers et à leurs méthodes, prenant, comme les Japonais ce qu'il y a de meilleur dans le monde.

EUG. MONOD.

Si tu désires faire une chose : prends l'avis de tes amis ; si tu veux la faire : ne consulte personne.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Conférences de district.** — En vue du Congrès de Montreux un peu en avance sur la date habituelle de nos Assemblées générales et pour permettre aux Sections de district de la S. P. V. de se réunir le même jour, le Comité a demandé au Département de bien vouloir fixer les Conférences officielles de district au commencement de mai. Déférant à ce vœu, le Département a avisé le Comité que les Conférences officielles de district auront lieu le jeudi 4 mai prochain aux heures habituelles.

A l'ordre du jour de ces conférences, les deux sujets suivants, proposés par l'Assemblée du 4 mars dernier, ont été choisis par le Département et feront l'objet de la discussion :

1. L'enseignement rationnel du chant.
2. Le rôle et l'activité du médecin des écoles.

A propos du choix des sujets à traiter dans les conférences de district, on trouve encore étrange, malgré les explications données, que les questions à discuter soient présentées par l'Assemblée des délégués de la S. P. V. en vue des conférences officielles et non pour les Sections de district. Il y a là un dualisme inévitable et tout à l'avantage de notre Association. Le *Bulletin* de mars 1911 explique en fort bons termes le point de vue auquel il faut se placer. Nous lui laissons volontiers la parole afin de clore une fois pour toutes la discussion sur ce point controversé :

« A ce propos, M. le Président, répondant à divers bruits qui se sont fait jour, montre qu'il est tout à l'avantage de la S. P. V. de présenter ces sujets. Le Département est toujours libre, pour ce choix, de s'entourer de l'avis d'une commission quelconque. Si donc, il consent à recevoir nos propositions, cela ne peut que rehausser notre dignité et témoigne du cas qu'on fait, en haut lieu, de notre association. Ne renonçons pas de gaieté de cœur, à une sorte de situation privilégiée, à laquelle nous ne sommes pas arrivés du premier coup, et qui montre le sérieux de nos délibérations. Ne nous inquiétons, à ce point de vue particulier, pas trop de l'état d'âme des non membres de la S. P. V. On nous a fait un reproche également d'avoir repris, en automne, dans nos réunions de sections, les sujets mis à l'étude pour les Conférences de district. Mais chacun prend son bien où il le trouve. Au surplus, ces sujets sont ceux qui seront traités au Congrès de Montreux. Il était de toute nécessité d'avoir des propositions qui puissent frayer la voie aux rapporteurs généraux. Le Département nous a donné le congé nécessaire pour étudier ces questions, devons-nous nous en plaindre ? La S. P. V. n'a donc pas démenti de ces sujets les Conférences officielles, celles-ci sont toujours libres de les reporter à l'ordre du jour de leur séance de printemps. »

Il y aura intérêt pour nos Sections de district à convoquer leurs membres pour le même jour que la conférence officielle et de préférence avant qu'après. Les Conférences officielles sont généralement convoquées pour 10 h. du matin. Il serait facile de fixer les Assemblées de Section à 9 h. pour liquider certaines questions administratives au sujet desquelles les communications seront faites en temps utile par le Comité cantonal.

H. GAILLOZ.

**** Un exemple à suivre.** — Ceci s'adresse aux membres de la S. P. V. non abonnés à l'*Educateur*.

La Gérance a reçu tout dernièrement d'un instituteur vaudois une lettre dont nous détachons le passage suivant :

« En consultant les comptes de la Société pédagogique vaudoise pour 1910, j'ai constaté avec surprise une dépense de 180 fr. pour non-abonnés à l'*Educateur*. Cela me décide à m'abonner de nouveau à votre estimable journal, j'espère ainsi contribuer dans une faible mesure à la prospérité de la Société pédagogique vaudoise.

« Veuillez, je vous prie, m'adresser les numéros parus dès le commencement de l'année et me considérer comme abonné..... »

Pour ceux de nos lecteurs qui l'ignorent encore, voici l'origine de cette dépense de 180 fr. dont parle notre collègue. L'art. 13 des statuts de la Romande dit que chaque section cantonale paye à la Caisse de la société une cotisation annuelle de 50 c. par membre actif. *Elle est dispensée de cette cotisation pour ceux de ses membres qui sont abonnés à l'Educateur.*

D'où l'on peut tirer cette conséquence que si tous les membres de la S. P. V. étaient abonnés à l'*Educateur*, la Caisse cantonale n'aurait rien à verser à la Romande, et cet argent pourrait être affecté à des dépenses d'une utilité plus évidente.

C'est ce qu'a très bien compris notre collègue quand, par un bon mouvement de solidarité dont on ne peut assez le féliciter, il a demandé son réabonnement à l'*Educateur*.

Et chacun souscrira à cette réflexion de notre dévoué Gérant :

« Depuis neuf ans que je suis Gérant de l'*Educateur*, c'est la première fois que je reçois une demande d'abonnement pour ce motif. Si nos 360 non abonnés vaudois tenaient le même raisonnement, Romande et Vaudoise s'en trouveraient fort bien. »

Nous livrons cette remarque à la méditation de ceux que cela concerne.

H. GAILLOZ.

**** L'enseignement du français à l'étranger.** — Dans le courant du mois de mai 1911 auront lieu à Lausanne des examens en vue de l'obtention du diplôme du degré inférieur pour l'enseignement du français en pays de langue étrangère.

Adresser les inscriptions jusqu'au 5 du dit mois au plus tard à M. Jean Bonnard, professeur à l'Université de Lausanne. (Voir aux annonces).

NEUCHÂTEL. — Les autorités scolaires du Locle font faire l'essai, à partir de mai 1911 et pour trois classes de garçons du degré supérieur, du système des classes dites « d'avancement » ou système de Mannheim du Dr Sickinger. On sait que ce système fonctionne déjà plus ou moins dans trois grandes villes suisses : Bâle, St-Gall et Genève.

BIBLIOGRAPHIE

L'Institut polygraphique de Zurich publie sous le nom de *Kunstblätter nach Werken schweizerischer Künstler* une série de reproductions artistiques des tableaux de nos meilleurs peintres et sculpteurs : Koller, Grob, Burnand, Anker,

etc. Ces vignettes sont fort bien venues et laissent entrevoir ce que sont les reproductions elles-mêmes.

La voix et son hygiène, par M. le Dr Mermod. — La petite bibliothèque d'Hygiène, dont MM. Payot et Cie se sont fait les initiateurs, vient de s'augmenter d'un nouveau volume qui semble avoir été écrit tout exprès pour les personnes ayant embrassé la carrière de l'enseignement. Une première partie renferme les considérations générales sur la voix. On y trouve des dessins faciles à reproduire au tableau noir quand arrive le moment de parler aux élèves des organes vocaux et de leur conformation. Ceux qui le voudront pourront même construire un appareil très simple donnant une idée assez nette du jeu des cordes vocales. Viennent ensuite les indications relatives aux différents modes respiratoires, qui amènent à ce que doit être la respiration normale, question encore trop peu connue ou abandonnée à l'empirisme. L'éminent spécialiste qu'est M. le Dr Mermod n'a pas de peine à faire ressortir qu'il en est ainsi de bien des procédés ou moyens couramment employés pour l'éducation de la voix. Le chapitre où il décrit le fonctionnement et le rôle des organes qui contribuent à la formation des sons, donnant à chaque voix son caractère particulier est présenté avec une telle clarté, comme tous les autres du reste, que l'on arrive, sans le moindre effort, à pénétrer dans un domaine où tout n'est pas encore exploré sans doute, mais qui a paru réservé cependant jusqu'ici aux médecins seuls. Cela ne signifie nullement que le rôle du laryngologiste diminuera. Au contraire, M. le Dr Mermod aura démontré combien l'on a tort souvent de tarder d'avoir recours au médecin de la gorge, surtout en cas de troubles périodiques venant à se produire dans les organes vocaux. Celui qui aura lu le chapitre de l'hygiène de la voix en sera toujours plus persuadé, et ne pourra s'empêcher d'éprouver un sentiment de gratitude envers l'auteur du charmant petit volume dont nous sommes heureux de pouvoir signaler l'apparition.

L. H.

Questions d'enseignement secondaire des garçons et des filles, en Allemagne et en Autriche, par Henri Bornecque, professeur à l'Université de Lille.

Un volume in-18, broché 3 fr. 50, librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

L'enseignement secondaire allemand d'aujourd'hui est encore imparfaitement connu chez nous ; l'on ne sait rien de l'enseignement secondaire autrichien, si intéressant comme intermédiaire entre l'Allemagne et nous. Pour combler cette lacune, M. Bornecque, qui a visité les deux pays, une fois à titre officiel et souvent à titre privé, nous offre un tableau des lycées et collèges autrichiens et allemands, établissements, classes, professeurs et élèves, garçons et filles. Ce n'est pas un recueil de règlements, c'est plutôt une série d'impressions et de petits croquis, venant à l'appui de documents précis et sûrs. Au moment où se posent en France tant de questions relatives à l'enseignement secondaire, on aura tout intérêt à consulter le travail que nous signalons : qu'il s'agisse du monopole, de la crise du français, de la situation matérielle et morale des professeurs ou de l'enseignement du latin aux jeunes filles, on trouvera dans cet ouvrage des faits, qui permettront de se former une opinion plus impartiale et plus solide.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE

« La connaissance de la langue maternelle est le plus beau présent que le maître puisse faire à ses élèves. »

PREMIÈRE PARTIE

Degrés inférieur et moyen. — Enfants de 8 à 10 ans.

L'ÉCOLE ET LA FAMILLE.

(Voir vocab. F.-L. Pasche. Etude préalable des pages 13 à 44.)

CHAPITRE PREMIER. — **La journée du petit écolier.**

I

I. ENTRÉE EN MATIÈRE. **Le réveil et la toilette de Petit-Pierre.**

II. LECTURE. VOCABULAIRE. ANALYSE. COMPTE RENDU. — Au tableau noir : 1 **La** pendule marque six heures. **Le** soleil brille. **L'**oiseau chante sur le contrevent de la fenêtre. **Petit-Pierre** se lève rapidement. — 2) **Voilà** sa cuvette, voilà son éponge, sa serviette et son savon. **Il** se lave à grande eau. **L'**eau réveille, l'eau rend l'écolier frais et dispos.

Remarque grammaticale. — Après le point, la majuscule.

Au tableau noir, les mots difficiles : la pendule, l'heure, le soleil, l'oiseau, le contrevent (le volet), la fenêtre, l'eau, la serviette.

Briller, se lever, se laver, rendre, se réveiller.

Frais, dispos, voilà, rapidement, à grande eau.

(Tous ces mots seront copiés dans le cahier de vocabulaire.)

III. ELOCUTION. — (Une réponse correcte et complète.) A quelle heure se lève Petit-Pierre ? — A quelle heure vous levez-vous en hiver ? en été ? — Pourquoi vous levez-vous plus tôt en été qu'en hiver ? — Que fait Petit-Pierre lorsqu'il est levé ? — Que met-il dans sa cuvette ? — Avec quoi se lave-t-il ? — Quelle différence y a-t-il entre un bain et une douche ? — Enumérez les objets qui se trouvent sur une table de toilette.

EXPRESSIONS A EXPLIQUER. — Dormir comme un loir. — Dormir la grasse matinée. — S'éveiller en sursaut.

IV. EXERCICES D'ORTHOGRAPHE ET DE GRAMMAIRE (oraux et écrits).

Au tableau noir (pendant quelques jours) :

Après le point, la majuscule.

1 Dictée du texte 1.

2 Dictée du texte 2.

3 Cherchez dans les dictées les mots désignant une chose.

Modèle du devoir :

La pendule désigne une chose.

Le soleil » » » etc.

Après le devoir, cette définition (A savoir par cœur) : Les mots qui désignent les choses sont des **noms communs**.

V. CAUSERIE MORALE. — **Saleté, mère de maladies.**

(Au tableau noir pendant quelques jours.)

II

I. ENTRÉE EN MATIÈRE. — **Le déjeuner. Le départ pour l'école.**

II. LECTURE. VOCABULAIRE. ANALYSE. COMPTE-RENDU. — Au tableau noir : 1) Sa toilette terminée, **P**ierre se rend à la cuisine. Il embrasse son **p**apa et sa **m**aman, son frère **P**aul et sa sœur **J**eanne, puis il se met à table. — 2) Il mange un morceau de pain avec du **b**eurre. Il boit un bol de lait chaud. Il répète ensuite sa leçon et, tout **j**oyeux, part pour l'école.

Remarque grammaticale. — Le nom propre prend une majuscule.

Au tableau noir, les mots difficiles : La toilette, le frère, la sœur, un morceau, le beurre, un bol, la leçon. — Jeanne, Paul.

Embrasser, se **mettre** (à table), **répéter**, **joyeux**.

(Copie des mots dans le cahier de vocabulaire.)

III. ELOCUTION. — Que fait Paul, sa toilette terminée ? — Comment s'appelle son frère ? Sa sœur ? — De quoi se compose son déjeuner. — Que fait-il après le déjeuner ? — Pourquoi répète-t-il sa leçon ? — Qu'est-ce qu'un bol ? — Avec quoi fait-on le beurre ?

IV. EXERCICES D'ORTHOGRAPHE ET DE GRAMMAIRE (oraux et écrits)

Au tableau noir (pendant quelques jours :

Le nom propre prend une majuscule.

Le ç (c cédille) prend le son de l's.

1 Dictée du texte 1.

2 Dictée du texte 2.

3 Cherchez dans les dictées les mots qui désignent des personnes, etc.

Modèle du devoir :

Pierre désigne une personne.

Papa » » » etc.

Après le devoir (à retenir) : Les mots qui désignent des personnes sont des noms.

A savoir : Les noms communs de personnes sont ceux qui conviennent à toutes les personnes de la même espèce.

Le nom propre de personne est celui que l'on donne à une personne pour la distinguer d'autres personnes de la même espèce.

V. CAUSERIE MORALE. — **Aime l'école c'est le temple, où tu apprends à devenir un homme.**

(A suivre.)

A. REGAMEY.

ORTHOGRAPHE D'USAGE

Mots en ote et en oter.

En attendant que l'Académie française ait simplifié notre orthographe en réduisant à une seule — la plus courte — les terminaisons *ote* et *otte*, il ne sera pas inutile de chercher à nous orienter dans cette double désinence, puisque nous devons inculquer à nos élèves la langue sous sa forme actuelle, quelque

arbitraire qu'elle puisse être. Ces malheureux vocables en *ote* sont une source quotidienne d'hésitations, sinon de défaillances, pour les personnes les mieux ferrées en matière d'orthographe. Que de fois ne lit-on pas d'une part *sanglotter*, *barbotter*, *ribotte*, d'autre part *greloter*, *gigoter*, et cela pour le plus grand dam de notre mémoire visuelle des mots ! Il est bien évident que ce ne sont point là des cas pendables ; en examinant ces termes d'un peu près, on est forcé en effet de reconnaître que pour beaucoup d'entre eux, les verbes surtout, la fantaisie du lexicographe a été la seule et unique règle de leur formation.

Comploter, raboter, par exemple, sont exactement dans le même rapport avec complot et rabot, que garrotter, grelotter avec garrot et grelot. Trembloter est un diminutif au même titre que frissonner. L'étymologie n'est pas toujours concluante ; si le latin *votum* et *nota* donnent bien *vote*, *note*, nous n'apprenons pas grand chose du fait que *grotte* vient de *crypta*, ni surtout *carotte* de *carota* ! Et pourquoi une personne qui s'engoue d'une autre à en devenir *sotte* en est-elle *assotée* ? Essayons cependant d'une démarcation, quitte à présenter nos remarques sous forme de recettes, à défaut d'une base scientifique qui se dérobe.

Nous renvoyons aux dictionnaires pour le sens de quelques termes spéciaux dont l'explication nous eût entraîné trop loin.

I. SUBSTANTIFS

1. Les noms monosyllabiques doublent le *t*. On écrit *botte*, *cotte* (vêtement), *crotte*, *flotte*, *glotte*, *grotte*, *hotte*, *lotte* (poisson), *motte*, *trotte*. Font exception : *cote* (chiffre, valeur), *note*, *prote*, *quote* (part) et *vote*.

2. Les polysyllabes ont assez généralement deux *t*. Exemples : *Bouillotte*, *calotte*, *charlotte*, *chênevotte*, *culotte*, *gavotte*, *gêlinotte*, *gibelotte*, *griotte*, *hulotte*, *linotte*, *marcotte*, *marmotte*, *marotte*, *menotte*, *polyglotte*, *quenotte*. Plusieurs sont des diminutifs : *ballotte* de *balle*, *menotte* de *main*, *bouillotte* de *bouillir*, *calotte* de « *cale* », sorte de coiffure, *chênevotte* de « *chenève* », chanvre, *gêlinotte* de « *geline* », poule.

3. Les noms de plusieurs syllabes qui ne prennent qu'un *t* sont :

a) Des termes scientifiques, d'antiquité ou de rhétorique tirés directement du grec ou du latin : *aliquote*, *anecdote*, *antidote*, *azote*, *ballote* (plante labiée), *despote*, *ilote*, *litote*.

b) Des termes de métiers : *capote*, *galiote*, *papillote*, *pelote*, *pilote*, *redingote*.

c) Des termes d'aliments et boissons : *bergamote*, *compote*, *échalote*, *gargote*, *matelote*, *ravigote*, *ribote*.

4. Les noms suivants se prononcent comme s'ils avaient un *e* final : une *dot*, *Goth* et ses composés, *Loth*, *Naboth* (personnages bibliques), *chott* (lac algérien).

II. ADJECTIFS

Nous ne nous occupons ici que des mots *féminins* (dont la plupart sont aussi bien substantifs qu'adjectifs), *formés directement d'un mot masculin en ot*.

1. Ne prennent qu'un *t*, les mots *bigote*, *cagote*, *dévote*, *huguenote*, *idiote*, *indévote*, *manchote*, *nabote* (naine) et *ragote*, féminins de *bigot*, *cagot*, *dévo*t, etc., etc.

2. *Sotte* prend deux *t*, de même que les diminutifs *bellotte*, *pâlotte* et *vieillotte*.

III. VERBES

Les verbes en *oter* sont plus nombreux que ceux en *otter*. Si l'on hésite et que l'on n'ait point de dictionnaire sous la main, on ne courra pas grand risque à

écrire *oter*. Il faut souhaiter, comme Littré le demande (au mot *grelotter*), que l'Académie dans sa prochaine édition ne mette partout qu'un seul *t*, sauf pour les verbes tirés directement d'un mot simple en *otte*. Observons en attendant, que :

1. Les verbes intimement liés à un nom en *ote* ou en *otte*, suivent son orthographe. On aura donc, d'une part : de cote (chiffre, valeur) — coter, note — noter — annoter — dénoter, papillote — papilloter, pelote — peloter, pilote — piloter, ravigote — ravigoter, vote — voter, — d'autre part : ballotte — ballotter, botte — botter — débotter, carotte — carotter, crotte — crotter — décrotter, culotte — culotter, flotte — flotter, marcotte — marcotter, marmotte — marmotter, motte — émotter, trotte — trotter. Mais « sot » qui fait « sotte » a les composés *assoter*, *rassoter*.

2. Les verbes dérivant d'un mot en *ot* ont presque tous un seul *t* : cahot donne cahoter, complot — comploter, dot — doter, ergot — ergoter, fagot — fagoter, jabot — jaboter, pot — dépoter — empoter, rabot — raboter, rot — roter, sabot — saboter, sanglot — sangloter, tricot — tricoter, tripot — tripoter, etc. — Exceptions : garrot donne garrotter, gigot — gigotter et grelot — *grelotter*.

3. Les verbes diminutifs en *oter* d'un verbe simple ne prennent presque tous qu'un *t* : cligner a donné clignoter, cracher — crachoter, « grigner » (montrer les dents), *grignoter*, piquer — *picoter*, sucer — *sucoter*, taper — *tapoter*, trembler — *trembloter*, vivre — *vivoter*, etc. — Exceptions : baiser — *baisoter*, boire — *buvotter*, friser — *frisotter*. Pour les deux premiers Larousse donne « l'orthographe nouvelle » *baisoter*, *buvoter*.

4. Plusieurs autres verbes s'écrivent en *oter* (un seul *t*) :

a) Onomatopées : *barboter*, *chuchoter*, *clapoter*.

b) Formations irrégulières : *agio* — *agioter*, *numéro* — *numéroter*, *sirop* — *siroter*.

c) Verbes dont le primitif est peu connu ou dont on ignore l'origine : *accoter*, *asticoter*, *chipoter*, *dégoter*, *dorloter*, *escamoter*, *mijoter*, *radoter*.

IV. DICTÉE. — EXERCICE.

Les chevaux *trottent* et les panaches des cavaliers *flottent* au vent. — Les mauvais ouvriers *fagotent* leur ouvrage et même parfois le *sabotent*. — tesse Jacqueline de Rohan fut une *huguenote* très *dévot*e. — Donnons une aumône à cette pauvre *manchote* qui *sanglote*. — Les *marmottes* *grignotent* des herbes et des racines ; elles passent l'hiver endormies dans des *grottes*. — Les canards *barbotent* dans le ruisseau ; l'eau qui *clapote* les *ballotte* doucement. — Cette petite *nabote* est toute *pâlotte* ; elle *grelotte* sous sa *cotte* trop légère pour la saison. — Tandis que les pommes de terre *mijotent*, je prépare une *gibelotte*. — Les jardiniers *dépotent* les œillets et ensuite ils les *marcottent*. — Ces dames *tricotent*, et tout en travaillant *jabotent* et se content mille *anecdotes*. — Rabelais appelle les paysans des gens portant *hotte*, cassant *mottes* et cachant *crotte*. — Mes filles, ne soyez point *sottes*, ni étourdies comme de petites *linottes*. — Il faudra que tu brosses ta *culotte* et ta *redingote*, et que tu *décrottes* soigneusement tes *bottes*.

W. PIERREHUMBERT.

L'accent circonflexe.

L'accent circonflexe donne lieu à d'assez fréquentes méprises ; aussi, quoiqu'il ne s'agisse pas là en général de fautes bien graves, croyons-nous utile de consacrer à ce signe un ou deux de nos exercices.

En voici les principaux emplois ; il sert à indiquer :

1^o qu'une voyelle est longue. Ex. : tâche, rène, gîte, pôle, flûte, etc.

2^o qu'il y a :

a) suppression d'un s, cas très fréquent. Ex. : âne (asinus), fête (festin), etc.

b) suppression d'un e muet après une voyelle. Ex. : assidûment (assiduellement), gaité (gaieté), etc.

c) contraction de deux voyelles. Ex. : âge (aage), piquûre (piquure), etc.

3^o qu'une distinction doit être faite entre deux homographes. Ex. : je crois (croire), je crois (croître); il fut, qu'il fût; le mur, mûr; du, dû, etc.

REMARQUES. — Il ne faudrait pas conclure de ce qui précède qu'une voyelle n'est longue que si elle a un circonflexe, ni qu'elle l'est toujours quand elle en a un. Ex. : date, zone, etc.; hôpital, râteau, etc.

2^o Les dérivés suivent généralement la même orthographe. Ex. : pâle, pâlir, pâlot; bête, bêtise, abêtir, embêter; bûche, bûcher, bûcheron, embûche, etc.

Il faut excepter : a) acrimonie, coteau, gracieux, infamie, conique, polaire, déjeuner qui n'ont pas de circonflexe quoiqu'ils dérivent de âcre, côte, grâce, infâme, cône, pôle, jeûne;

b) bétail, crépu, extrémité, suprématie où le circonflexe de bête, crêpe, extrême, suprême est remplacé par l'accent aigu.

Devoir.

Indiquez pour chacun des mots suivants un dérivé où se retrouve l's qu'a remplacé l'accent circonflexe : âpre, apôtre, arrêt, bâton, château, clôture, côte, connaître, croûte, croître, dépôt, entrepôt, épître, fête, forêt, fraîcheur, goût, hôpital, impôt, intérêt, maraîcher, pâte, père, Pâques, prêt, prêter, prêtre, protêt, vêtir.

Aspérité, apostolique, arrestation, bastonnade, castel, clos, accoster, connaissance, croustillon, croissance, déposer, entreposer, épistolaire, festoyer, forestier, frais, déguster, hospitalier, imposer, intéresser, marais, pastille, pasteur, pascal, prestement, prestation, presbytère, protester, veste.

A. GRANDJEAN.

QUELQUES NOTIONS DE BIENSÉANCE ET DE BONNE ÉDUCATION

Deux jeunes garçons, Alfred et Paul, ont remarqué que ce qui, apparemment, distingue le plus les hommes entre eux, c'est l'éducation. Ils se sont promis de devenir polis et bien élevés, en même temps que travailleurs, probes et respectables. Pour s'aider mutuellement à atteindre ce but, ils ont fait un pacte amical, par lequel ils s'engagent à se communiquer, sous forme de lettre, tout ce qu'ils apprennent concernant la bienséance et le savoir-vivre. Leur correspondance serait-elle peut-être utile aux élèves de nos écoles? C'est dans ce but que nous la publions.

B. M.

Une invitation à dîner.

V., le 29 avril 1911.

Mon cher Alfred,

Hier, c'était l'anniversaire de mon ami Jean, le fils du docteur. Je fus invité à dîner avec lui. J'acceptai, non sans un peu de fierté et beaucoup d'appréhension : je ne tenais pas à passer pour un lourdaud et ne voulais pas donner à mes hôtes

une mauvaise opinion de mon éducation ! Aussi, je m'observais, et je suis parvenu, je crois, à me conduire presque tout à fait bien. Voici, du reste, le récit détaillé de ma visite :

Je revêts mes meilleurs habits, un col blanc et brillant, une cravate que je noue avec soin ; j'ai des mains aussi propres que celles d'une demoiselle et des ongles aussi blancs et brillants que mon col.

Dix minutes avant l'heure du diner, je tire la sonnette du docteur. La bonne m'ouvre. Je laisse mon manteau, ma casquette et mon parapluie au vestibule, et entre dans le salon où la famille est rassemblée. Je vais d'abord m'incliner devant M^{me} R., qui me tend la main très cordialement, puis devant M. le docteur et M^{lle} Alice, et je salue enfin mon ami Jean. Nous causons un moment et passons à la salle à manger.

M^{me} prend place au haut de la table, son mari et sa fille sont à sa droite, Jean et moi à sa gauche. Je m'assieds bien au milieu de ma chaise, sans m'appuyer au dossier, près de la table, sur laquelle je n'appuierai que mes poignets. Ma serviette est étendue sur mes genoux ; ce n'est qu'en famille seulement, paraît-il, qu'on peut s'en servir pour préserver son plastron et son gilet.

La maîtresse de maison sert elle-même le potage et chacun de nous garde l'assiette qu'elle lui tend : on ne doit pas la passer à son voisin. Il s'agit maintenant de manger le potage à mesure qu'il se refroidit, sans souffler dessus, sans trop remplir la cuiller afin de ne pas verser, sans faire de bruit en avalant, et de ne soulever que légèrement l'assiette pour prendre la dernière cuillerée ; puis, de s'essuyer les lèvres avec sa serviette. Tout cela n'est pas difficile, et je m'en tire aisément, même en répondant aux questions de mes hôtes et malgré les yeux malicieux de M^{lle} Alice, qui semble avoir deviné que je ne suis pas tous les jours aussi raisonnable.

On sert ensuite des œufs à la coque, et c'est alors beaucoup plus difficile de s'en tirer avec adresse. J'observe ceux qui m'entourent et les imite de mon mieux. Il faut placer la pointe de l'œuf dans le coquetier, briser la coquille avec sa cuiller ou sa fourchette pour en enlever un petit chapeau, puis être assez habile pour mélanger le jaune et le blanc, le saler, y tremper de petits morceaux de pain coupés en long, y introduire une cuiller, tout cela sans salir le coquetier, ni l'assiette. Ce qui me surprend le plus, c'est de voir que chacun brise sa coquille sur son plat, après avoir fini.

On passe au second service. Je coupe ma viande en tenant la fourchette de la main gauche et le couteau de la main droite ; puis je pose mon couteau et reprends ma fourchette de la main droite pour porter les aliments à la bouche. Je sais qu'il est admis de se servir de son couteau pour pousser les aliments sur sa fourchette, et de porter celle-ci à la bouche de la main gauche, mais c'est moins bienséant. Je laisse les débris et les os sur le bord de mon assiette et ne recueille pas le jus de viande avec mon pain, comme on le fait volontiers chez soi. Je remarque qu'on peut prendre avec la main les asperges, les radis, les fruits, certaines pâtisseries, en un mot tout ce qui ne salit pas les doigts.

On ne mord ni dans son pain, ni dans ses fruits ; les pommes et les poires sont coupées par tranches que l'on pèle ensuite en les tenant au bout de la

fourchette à dessert ; les pêches et les prunes sont d'abord ouvertes pour en enlever le noyau.

Le dîner terminé, chaque membre de la famille roule sa serviette dans son lien, tandis que je pose la mienne dépliée à côté de mon assiette. Nous passons au salon, où l'on offre le café, et nous causons encore assez longuement.

Voilà donc, cher ami, comment s'est passée ma première invitation à dîner. Je désire désormais m'habituer à observer les lois du savoir-vivre chez nous, dans nos simples repas de famille, afin d'être plus à l'aise quand j'irai dans le monde et de jouir davantage de la société de mes amis et de leur conversation.

Reçois, mon cher Alfred, une cordiale poignée de main de ton ami

PAUL.

VARIÉTÉ

A Orbe.

(Loyse de Savoye, veuve de Hugues de Chalon se retira, après la mort de son mari, au couvent de Sainte-Claire à Orbe. Elle y mourut en 1503).

... Le temps, les hommes ont arraché aux lieux habités par Loyse de Savoye, tout ce qui en faisait jadis le charme et la grandeur. Aussi, n'est-ce pas sans tristesse que l'on monte dans le vulgaire tramway qui, de la petite station de Chavornay vous amène à Orbe. Longtemps avant d'y arriver, on découvre, sur les derniers gradins du Jura, quelques pans de murs, misérables survivants d'une forteresse féodale. Dégradées par le temps, noircies par le feu, ces ruines émergent mornes d'un fouillis de vignes, de vergers, de jardins et contrastent singulièrement avec les maisons modernes, qui les accotent.

... A la place du château, c'est aujourd'hui une vulgaire esplanade. Vulgaire, non ; car merveilleuse est la vue que l'on a de cette terrasse faite des débris du vieux chastel. Deux vallées toutes débordantes de verdure serpentent à vos pieds. Plus loin, moutonne une plaine richement cultivée qui, diaprée et plantureuse, va se perdre dans la chaîne ondulée du Jura. A l'horizon enfin ce sont les cimes alpestres dont les rocs et les neiges s'estompent dans la brume... Admirables lointains qui contrastent avec les vulgarités de la petite ville. C'est l'idéal là-bas. Ce n'est plus, ici, que la triste réalité, car, de partout les ruines de l'imprenable forteresse vous enserrent. Il n'en reste qu'une tour, couverte d'une calotte de maçonnerie et entourée d'une collerette de créneaux. On l'appelait la « Tour des Prisons ». Elle servait jadis à défendre la grande porte d'honneur.

Pauvre vieille tour ! Elle se dresse là, fière encore en son délabrement, comme le témoin mutilé des furieux combats livrés aux Bourguignons par les Suisses, déjà maîtres d'Orbe, avant Grandson et Morat...

Oui, vraiment, il faut invoquer de tels souvenirs pour poétiser cette ville d'Orbe indifférente à son passé. On s'y étonne de voir un étranger... plus encore, de lui voir un plan, ou un guide à la main. Comme je demande à un passant l'ancien couvent de Sainte-Claire, il me regarde, effaré.

— Vous dites ?

— Je demande le monastère des Clarisses, qui devait se trouver de ce côté-ci, contre les remparts...

— Des remparts! Mais il n'y en a plus, monsieur... Cependant, reprend le passant, après un moment de réflexion, et fort obligeamment... la maison que vous voyez là-bas, dans la rue du Vieux-Collège pourrait bien avoir été le couvent que vous cherchez...

— Merci. La rue du Vieux-Collège... c'est?...

— Celle qui descend là, tout droit devant vous...

Mon plan à la main, je gagne la rue du Vieux-Collège. Fort en pente, mal pavée, elle chemine le long d'antiques murailles d'où émerge une sorte de clocher carré couvert de tuiles bariolées. Des plâtras, des démolitions, des baraques en ruines encombre les vagues terrains que borde, sur la rue, la vieille maison. Elle se dresse là, balafmée de pierres de taille qui dessinent tantôt un cintre, tantôt une ogive de fenêtre, tantôt une porte murée.

Une de ces portes pourtant est demeurée ouverte. Elle donne accès à une grande salle où je me risque, après avoir gravi quelques marches. Sous la vieille voûte, se pressent des paysans qui mangent, boivent, chantent à tue-tête... Car c'est, à Orbe, jour de marché. Une grosse servante m'apparaît :

— C'est bien ici l'ancien couvent des Clarisses ?

Evidemment elle me croit fou.

— Un couvent?... Mais, monsieur, vous êtes ici à l'auberge des *Deux-Poissons*, la plus achalandée de la ville.

J'aurais dû le deviner au bruit des verres, aux cris avinés des consommateurs. Un logis où l'on fume, boit et s'ébat, un abri où l'on remise chevaux, charrettes et charretiers, voilà ce qu'est devenu le monastère fondé par Colette la Taumaturge, le cloître sanctifié, illustré par Loyse de Savoie, petite fille de Saint Louis. Tout dans ce couvent jadis si célèbre, tout, jusqu'aux tombes, a été profané. En montant au premier étage, je découvre que chaque marche est faite d'une dalle funèbre, sur laquelle se distinguent encore quelques hiératiques figures.

Les guerres religieuses au vieux temps, l'utilitarisme aujourd'hui, se sont, tour à tour, acharnés sur cette vieille demeure et ont jeté au vent les cendres de celles qui, jadis, la peuplaient, Qui sait ? Si les reliques de ma chère sainte n'avaient pas été ramenées à Nozeroy, peut-être aurai-je foulé aussi sa pierre tombale en ce lamentable escalier.

(Loyse de Savoie) Marquis COSTA DE BEAUREGARD.

Comm. par Paul CHAPUIS.

PENSÉES

La politesse est à la société ce que l'huile est à la mécanique.

Le bonheur ne consiste pas à avoir tout ce qu'on désire, mais à ne désirer que ce que l'on peut avoir.

L'envie est à l'âme ce que la gangrène est au corps.

On oublie plus vite un grand chagrin qu'une petite humiliation.

Les hommes ressemblent aux pièces de monnaie : il y a plus de gros sous que de pièces d'or.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours

INSTITUTEURS: Ballens: Fr. 1600 plus logement, jardin et bois nécessaire au chauffage de la salle d'école; 9 mai. — **Carrouge s. Oron:** Fr. 1600 et autres avantages légaux; 9 mai. — **Chamblon:** Fr. 1600, logement, jardin, plantage; 9 mai. — **Curtilles:** Fr. 1600 plus logement, jardin, 4 st. bois et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école; 9 mai. — **Lucens:** (2^{me} classe mixte) Fr. 1600 plus logement, jardin et plantage, ainsi que 4 st. hêtre et 200 fagots, à charge de chauffer la salle d'école; 9 mai. — **Vallorbe:** Fr. 1650, indemnité de logement de fr. 350, soit fr. 2000 pour toutes choses; 9 mai.

INSTITUTRICES: Arzier-le-Muids (classe semi-enfantine du Muids): Fr. 1000, fr. 20 d'indemnité pour jardin, logement, ainsi que 4 st. bois et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école; 9 mai. — **Essertines s. Rolle:** (Maîtresse des travaux à l'aiguille de la classe de Bugnaux) fr. 300 pour toutes choses; 9 mai.

Diplôme intercantonal

pour

l'enseignement du français en pays de langue étrangère

Dans le courant du mois de mai 1911 auront lieu à Lausanne des examens en vue de l'obtention du diplôme du degré inférieur.

Adresser les inscriptions jusqu'au 5 du dit mois au plus tard à M. JEAN BONNARD, professeur à l'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE.

H 32257 L

PETITE PENSION-FAMILLE

cherche pour le 1^{er} mai **instituteur diplômé**, capable, de toute moralité et de confiance.

Bonne occasion de se perfectionner dans la langue allemande.

Adresser offres et photographies à la Gérance de l'Educateur.

JEUNE INSTITUTEUR

patenté, de la Suisse allemande, désirant se perfectionner dans la langue française,

H 2262 Lz

CHERCHE PLACE

convenable. S'adresser sous chiffre D 2262 Lz à Haassenstein & Vogler, Lucerne.

SALUT

CORDIAL

à MM. les Instituteurs de la

S. P. V.

10

0

AU COMPTANT

sans aucune majoration

0

sur nos prix chiffres connus.

VÊTEMENTS

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

FLUELEN HOTEL DU LAC

Nouvellement restauré

Grand et magnifique jardin tout à fait au bord du lac, convenant particulièrement aux écoles et sociétés.

Place pour 400 personnes. — Bière ouverte de Suisse et de Müuich.

u 9787

J. Pugneth.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fourni gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Systèmes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

Jules RAPPÀ successeur
GENÈVE

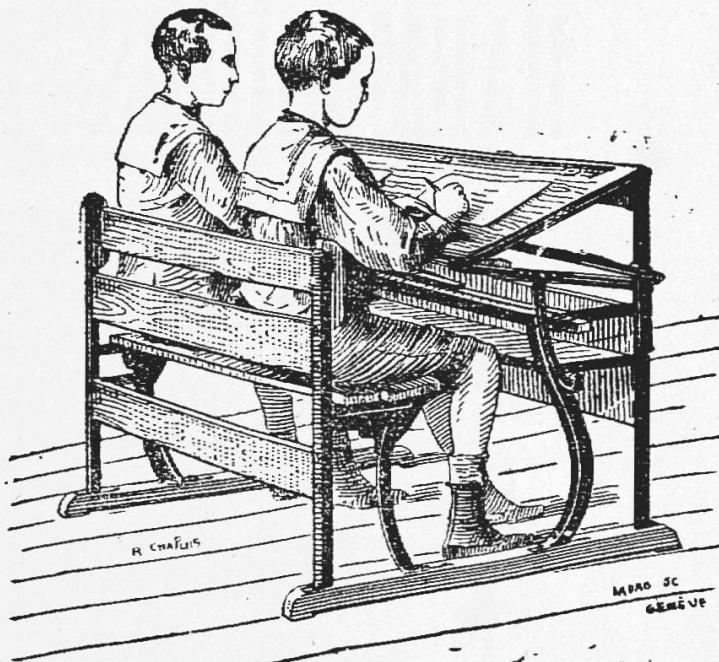
Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département
de l'Instruction publique.

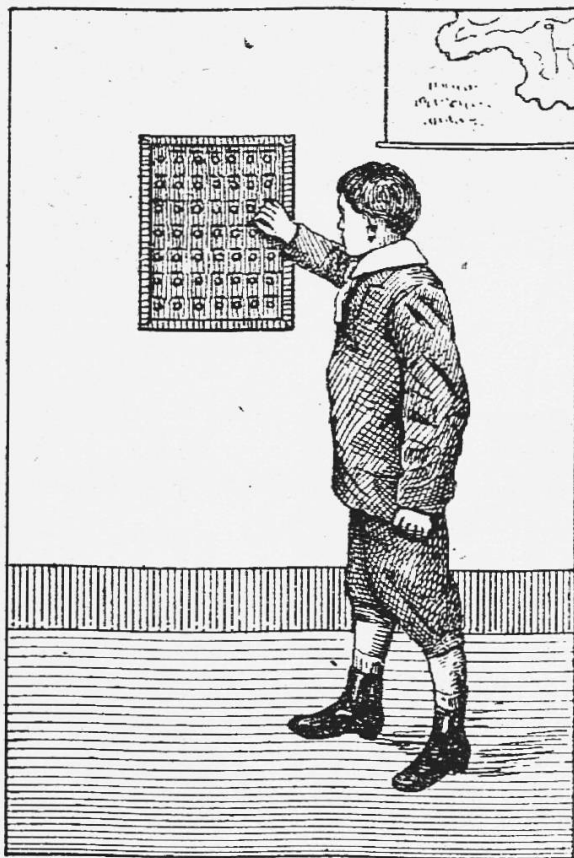
Attestations et prospectus
à disposition.



TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les
tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« FIX » breveté.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il contient un nombre de casiers égal au nombre des élèves d'une classe, et se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « FIX » est un excellent moyen d'éducation ; l'élève qui possède un casier personnel, constamment à sa disposition, peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe.

**Recommandé
aux autorités scolaires.**

**Envoi d'échantillon à l'examen
et à l'essai.**

Prix du coffre-fort : 65 francs.

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.

HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle l'ORPHÉONISTE

pliant et portatif présentant l'aspect, fermé, d'une petite malle avec poignée.

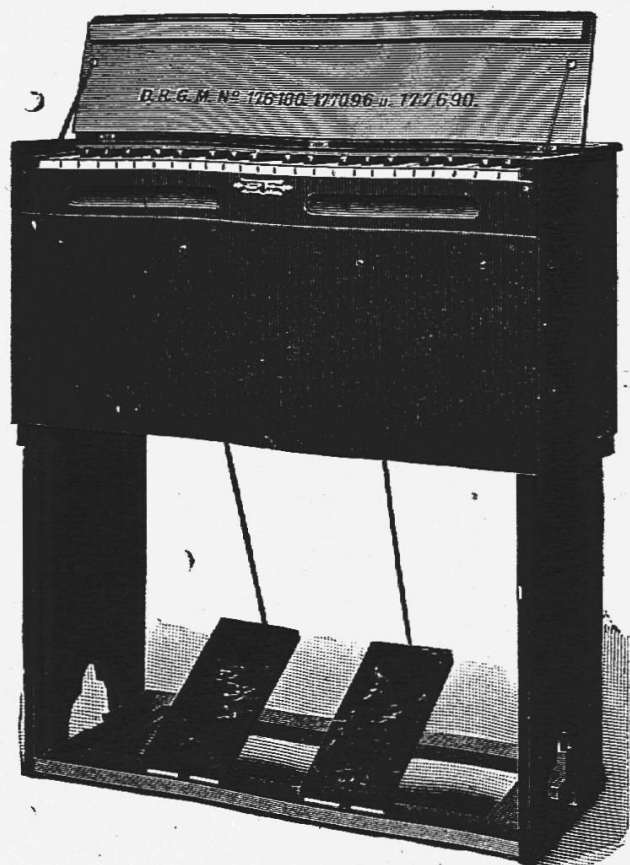
Un jeu de 8' et 3 1/2 octaves, de Mi à La ; 42 touches.

Dimensions : { déplié 64 × 77 × 30 cm.
en coffre 64 × 34 × 30 cm.

En quelques secondes l'**Orphéoniste** est démonté et remonté.

Poids, environ 13 kilos. Construction solide et pratique.

Prix : Fr. 100. —



GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez
FÖTISCH FRÈRES (S.A.)
à Lausanne, Vevey et Neuchâtel.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLVII^{me} ANNÉE. — N° 18

LAUSANNE — 6 Mai 1911.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE REUNIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Professeur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



INSTITUTEURS

désirant apprendre l'allemand trouvent enseignement et pension à des conditions très avantageuses à

l'Institut Steinkellner, Heidelberg, Baden.

— 2 places libres au 1^{er} mai. —

Réduction de prix pour les instituteurs qui veulent donner quelques leçons de français. H61210b

Références: M. G. CHEVALLIER, Instituteur à ORBE (Vaud).

*Modèles
d'écriture Ronde
et Gothique
Méthode Bollinger
très facile à apprendre.*
Extrait de:
Bâle 1901: Médaille d'argent - Genève 1906: Mention honorable
Auteurs éditeurs: Bollinger-Frey, Bâle

FRUTIGEN Oberland **HOTEL DE LA GARE**
Bernois

ET RESTAURANT

Spécialement recommandé aux écoles et aux sociétés.
Locaux spacieux. — Arrangements favorables pour
excursions en voiture et en break.

Za 2499 g.

Propriétaire: Fr. HODLER-EGGER.

FLUELEN **HOTEL DU LAC**
Nouvellement restauré

Grand et magnifique jardin tout à fait au bord du lac, convenant particulièrement aux écoles et sociétés.

Place pour 400 personnes. — Bière ouverte de Suisse et de Munich.

u 9787

J. Pugneth.

LE ROMAN ROMAND

Mettre à la portée de toutes les bourses

dans des volumes agréables à lire parce que bien imprimés et d'un format commode et élégant, les *chefs-d'œuvre* des plus célèbres écrivains romands, tel est le but de cette collection.

Dans le „ Roman Romand ” paraîtront

successivement les meilleurs ouvrages de nos auteurs vaudois, genevois, neuchâtelois, jurassiens, fribourgeois, valaisans.

Chaque numéro, du prix net de 60 centimes contiendra la

matière d'un grand roman complet.

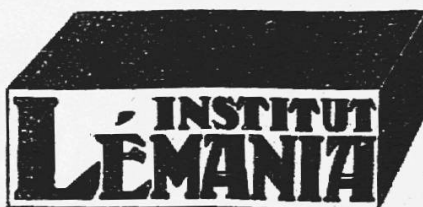
Demandez les Nos parus

N° 1. **Auguste BACHELIN.** La Carrochonne — La Marquise. N° 2. **Philippe MONNIER.** Nouvelles. N° 3. **Edouard ROD.** Scènes de la vie suisse. N° 4. **L. FAVRE.** Jean des Paniers. N° 5. **Alf. CERESOLE.** Le Journal de Jean-Louis. N° 6. **T. COMBE.** Le Mari de Jonquille. N° 7. **M^{me} de MONTOLIEU.** Les Châteaux suisse.



60 cts.

Librairie PAYOT & C^{ie} Lausanne



Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation **approfondie** et rapide
aux **BACCALAURÉATS** (scientifique et classique),
à la **MATURITÉ FÉDÉRALE**
et au **POLYTECHNICUM FÉDÉRAL**,

300 élèves en 2³/₄ ans, 95 % de succès

La place de Directeur de l'Ecole Hôtelière de la Société suisse des Hôteliers, à Cour, Lausanne. est au concours

Cette place est à repourvoir pour le **1er septembre 1911.**

Les candidats doivent être instituteurs très capables ou des hôteliers ayant si possible connaissances pédagogiques; ils doivent connaître à fond le français et l'allemand, si possible l'anglais, être à même de bien diriger l'Institut sous tous les rapports et d'y exercer une discipline sévère. — Entrée en fonctions: 1er septembre 1911. Traitement au début: 4000 fr., plus entretien complet de l'intéressé et de sa famille. Au cas où la dame pourrait occuper le poste de gouvernante, elle serait rétribuée en conséquence.

Pour la même date, **on demande** aussi un **PROFESSEUR INTERNE** célibataire, énergique, connaissant les langues, qui aurait à s'occuper, à côté des leçons, principalement de la surveillance des élèves. Traitement: 1800 fr. à 2400 fr. par an, plus entretien complet. Il aurait l'occasion de suivre les cours de l'Université pour l'obtention d'un brevet pour l'enseignement supérieur.

Offres écrites avec curriculum vitæ très bref, détails sur la famille et références de premier ordre, sont à adresser **jusqu'à la fin de mai**, à la Direction de l'Ecole Hôtelière, à Cour, Lausanne. H 12094 L

Jeune homme de la campagne, actif et bien élevé, confirmé ce printemps, de prétentions modestes, cherche place d'une année chez un instituteur de la Suisse romande, où il pourrait avoir chaque semaine quelques leçons de français. Il aiderait aux travaux de la campagne. — Offres immédiates à G. Maurer, Spiez. Ue 10349

Société évangélique d'Education

Assemblée ordinaire du printemps, le samedi 13 mai 1911, à 2 h. 20, à la salle Tissot, Palais de Rumine, Lausanne.